

Pour une réforme de l'accord du participe passé (PP)

1. Préliminaires

1.1. « Le PP 'participe' (le mot l'indique) des natures du verbe et de l'adjectif » (Wilmet, 2009 : 10). La complexité et la difficulté bien connues de ses règles d'accord tiennent à ce que, depuis leur codification par Clément Marot, celles-ci privilégient le côté adjectival du participe (qui varie en genre et en nombre), mais

- elles ne respectent pas complètement les règles générales de l'accord de l'adjectif, puisqu'elles varient notamment en fonction de l'ordre des éléments visés ;
- l'école n'a pas tiré les conséquences méthodologiques de ce choix de départ, puisque, pour désigner le donneur d'accord, elle s'ingénie à chercher, non le support du participe-adjectif, mais des fonctions syntaxiques (sujet ou complément d'objet direct) liées au verbe ;
- l'évolution de la langue a progressivement renforcé la valeur verbale de certains emplois du PP, mettant ainsi en porte-à-faux, pour eux, des règles d'accord fondées sur leur origine adjectivale.

1.2. Pour remédier efficacement aux difficultés actuelles, une réforme devrait

- tenter de régler l'ensemble du problème de l'accord du PP, car les usagers ne verront d'intérêt à cette réforme que s'ils en tirent un bénéfice important. Il ne peut dès lors être question de se contenter de régler quelques cas marginaux.
- conformer autant que possible ses propositions aux tendances que manifestent les usages actuels, écrits et oraux, de façon à ne pas aller à l'encontre du sentiment linguistique spontané de l'utilisateur.
- non seulement rationaliser les discours décrivant les pratiques régulières existantes, mais également réformer certaines pratiques.
- concevoir ses propositions dans la logique de la mécanique générale de l'accord : un apport (adjectif ou verbe, dont le PP est une forme) s'accorde avec le mot auquel il se rapporte, son support. Cette position permet de se dispenser de recourir aux notions de *sujet* ou de *C.O.D.* (où serait le sujet dans *Soyez **parties** pour 5 heures* ou *Je leur ai demandé d'être **parties** pour 5 heures ?*).
- conformer autant que possible ses propositions aux logiques grammaticales à l'œuvre dans les deux champs plus larges dont relève le PP (champs adjectival et verbal), de façon à accroître leur intelligibilité pour l'utilisateur et à pouvoir fonder en raison grammaticale lesdites propositions ;
- formuler ses règles en tenant compte des types d'apprentissage, par la forme et/ou par le sens, à l'œuvre dans l'enseignement.

2. PP dit « employé seul », au sens de ‘sans auxiliaire’

Lorsqu’il est employé sans auxiliaire, le PP est nettement à dominante adjectivale. En bonne logique grammaticale, il devrait donc s’accorder, comme un simple adjectif, en genre et en nombre avec son support (que l’on trouve à l’aide de la question « *Qui ou qu’est-ce qui est ‘PP’ ?* »), complétée des modalités pertinentes (négation éventuelle...).

Cependant, si l’usager lui donne la valeur (et le fonctionnement) d’un adverbe, d’une préposition ou d’une phrase tronquée, le PP reste invariable : **Ci-joint**, *les pièces demandées* ; *Vous trouverez (ci-joint) les pièces décisives (ci-joint)* ; **Passé** la barrière,... ; **Vu** les qualités du candidat,... ; **Fini**, les vacances !

Nous proposons pour l’accord du PP employé sans auxiliaire la règle suivante :

Le PP dit « employé seul », au sens de ‘sans auxiliaire’, s’accorde avec son support.

3. PP conjugué avec l’auxiliaire *avoir*

Lorsque le PP se combine avec l’auxiliaire *avoir* pour former un temps composé du verbe, « la nature adjectivale cède la primauté à la nature verbale » (Wilmet, 2009 : 10) : *J’ai mangé une pomme* s’inscrit dans la série *Je mange, Je mangeais, Je mangerai... une pomme*. En effet, « La tendance historique du français, qui accepte de moins en moins d’éléments entre l’auxiliaire et l’auxilié (...) est de les souder en une forme verbale unitaire, diminuant de la sorte l’indépendance du PP et brouillant son fonctionnement en tant qu’adjectif » (Wilmet, 2009 : 22). Pourquoi dès lors s’obstiner à vouloir lui faire suivre (avec quelques caprices !) les règles d’accord de l’adjectif ?

Ce n’est donc pas (seulement) par ignorance, ou laxisme, que les usages contemporains – l’oral mais aussi, de plus en plus, l’écrit – multiplient les exemples de PP avec *avoir* non accordés. Au contraire, le moment semble venu de leur emboîter le pas en proposant une réforme simple, rationnelle et grammaticalement justifiée.

Si auxiliaire *avoir* il y a, le PP est donc inscrit dans une forme verbale, et peut dès lors ne plus être analysé en tant que PP en emploi adjectival. Le traitement de la forme verbale est uniforme dès lors que son unité synthétique prime sur son appréhension analytique. Dès lors, le PP devrait pouvoir s’accorder, dans le cadre global de la forme verbale qu’il a intégrée, avec le support du verbe.

Cependant, à l’inverse de ce que l’on observe avec le PP conjugué avec l’auxiliaire *être* (voir ci-dessous), le support du verbe considéré dans sa globalité n’est généralement pas le même que celui du PP envisagé de manière autonome. Accorder le PP avec le support du verbe apparaîtrait constamment en contradiction avec une analyse par le sens, ce qui est cognitivement coûteux. En outre, le genre n’étant pas une catégorie verbale, la variation en genre ne semble pas indispensable. C’est la raison pour laquelle l’invariabilité convient mieux pour ces cas. Par ailleurs, nous rendons compte de la sorte des usages actuels.

Nous proposons pour l’accord du PP conjugué avec l’auxiliaire *avoir* la règle suivante :

Le PP conjugué avec l’auxiliaire *avoir* est invariable.

4. PP conjugué avec l'auxiliaire *être* (hors pronominaux)

La question est plus délicate pour le PP employé avec *être*.

Le PP a-t-il la même dominante adjectivale dans *Marie est morte hier à midi* (où le PP est inscrit dans une forme verbale, passé composé, avec auxiliaire *être*) que dans *La plomberie sera réparée demain par un spécialiste* (où le PP est inscrit dans une construction passive, avec un fonctionnement proche de l'attribut du sujet) ou dans *Marie est morte, La plomberie est réparée* (où il apparaît comme un attribut lié au sujet par le verbe copule : comp. *Marie est vivante, La plomberie est solide*) ? On peut en douter : les derniers emplois (construction passive et attribut avec copule) correspondent en fait à des emplois adjectivaux du PP, et donc à des emplois de PP sans auxiliaire (ces PP sont en outre pronominalisables, ce qui confirme leur autonomie comme terme de la phrase et leur non-inscription dans une forme verbale) ; le premier (forme verbale avec auxiliaire *être*) correspond à un emploi verbal (ce PP n'est en outre pas pronominalisable, ce qui confirme son absence d'autonomie et son inscription dans la forme verbale).

Si auxiliaire *être* il y a, le PP est donc inscrit dans une forme verbale, et peut dès lors ne plus être analysé en tant que PP en emploi adjectival. Le cas rejoint le PP employé avec *avoir* (voir justification théorique ci-dessus). Et le traitement est uniforme dès lors que l'unité synthétique de la forme verbale prime sur son appréhension analytique.

On aurait pu envisager une invariabilité du PP, fondée de la même manière que celle du PP conjugué avec l'auxiliaire *avoir*. Or on observe que l'usage actuel ne semble guère s'encombrer de telles distinctions d'emplois de *être* et que l'accord du PP reste de règle. Et il n'y a évidemment aucune raison de prétendre réformer un usage aussi bien établi, même à l'oral.

Le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* (hors pronominaux), en emploi verbal donc, s'accorde toujours, du fait sans doute de la proximité et de l'analogie avec les cas d'emplois adjectivaux vus ci-dessus (construction passive et attribut avec copule) ou de la valeur syncrétique de l'auxiliaire *être* dans les temps composés. Cette analogie est renforcée par le fait que le support du verbe (en lecture synthétique d'emploi verbal) est le même que le support du PP (en lecture analytique d'emploi adjectival). L'accord du verbe (en ce compris le PP) avec son support ne heurte donc guère, ni le sens synthétique, ni le sens analytique. Le verbe dans son ensemble (PP compris) devra s'accorder avec son support. Et le PP prendra dès lors les marques du support du verbe.

On trouve le support du verbe à l'aide de la question « *Qui ou qu'est-ce qui 'groupe verbal' (le verbe accompagné de ses compléments éventuels) ?* » complétée des modalités pertinentes (négation éventuelle...). Plus spécifiquement, pour ces cas, la question devient « *Qui ou qu'est-ce qui est 'PP' + compléments éventuels du verbe ?* »

La situation est à l'inverse de celle du PP conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, dans laquelle le support du verbe considéré dans sa globalité n'est généralement pas le même que celui du PP envisagé de manière autonome. C'est la raison pour laquelle l'invariabilité convient mieux pour ces cas.

Le problème se pose pour les PP de verbes en construction unipersonnelle¹. Dans *Il est tombé des cordes, cordes* pourrait être identifié comme support du PP ; or l'accord ne se fait pas. Le problème pourrait être résolu par la proposition d'accorder le PP avec le support du verbe, ce qui se justifie vu que le PP est en emploi verbal dans une forme considérée comme unitaire. Si l'on pose la question « *Qui ou qu'est-ce qui 'groupe verbal' ?* », qui doit permettre

¹ La structure de la voix unipersonnelle est particulière, qui modifie les rapports entre les éléments de la phrase : c'est la seule voix où le thème n'est pas en position de sujet grammatical ; il est rejeté dans la zone rhématique.

d'identifier le support du verbe, cela produit un énoncé agrammatical, qui ne ramène dès lors aucun support : *« *Qui ou qu'est-ce qui est tombé des cordes ?* ». Lorsque la question n'est pas grammaticale, elle ne ramène en fait pas de support du verbe et le PP reste dès lors inchangé.

Nous proposons dès lors la formulation suivante pour la règle :

Le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* (hors pronominaux) s'accorde avec son support.

Autres formulations possibles en cas de regroupement avec les PP des verbes pronominaux :

Le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec son support.

Problème quand le support du participe n'est pas le sujet (mais le complément, par exemple pour de nombreux pronominaux à *se caduc/analysable*).

**Le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* (hors pronominaux) s'accorde avec son support ;
Le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* (des verbes pronominaux) s'accorde avec le support du verbe.**

Problème : deux règles.

Le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le support du verbe.

Avantage : une seule règle.

Problème : dans certains cas le support du verbe correspond au support du PP, dans d'autres, non. Cela met sur le même pied des cas différents, mais la règle est unique et simple (voir ci-dessous 5.6), qui envisage la forme verbale comme unitaire (on n'analyse dès lors plus la forme en ses composantes).

5. PP des verbes pronominaux

Ce sont les verbes pronominaux qui font difficulté. Et plus particulièrement, les pronominaux à *se caduc/analysable* : *Pierre et Jean se sont injuriés*, mais *Ils se sont lancé des injures et ils se sont même tapé dessus*. Rien d'étonnant à cela, puisqu'on retrouve ici les règles d'accord du PP avec *avoir*. Dès lors, quatre hypothèses semblent envisageables.

5.1. **Le PP des pronominaux à *se caduc/analysable* s'accorde avec son support si celui-ci précède** : laisser en l'état, considérant que la réforme de l'accord du PP avec *avoir* ne les entraîne pas nécessairement dans son sillage. On éviterait sans doute ainsi les polémiques suscitées par l'innovation, mais

- on ferait fi de la logique grammaticale invoquée pour le PP avec *avoir* (prédominance de la valeur verbale) en dissociant deux types de cas pourtant apparentés – *Pierre a beurré une tartine* et *Pierre s'est beurré une tartine* – et traditionnellement réunis par l'école ;

- on maintiendrait en outre les incohérences internes des règles actuelles, où l'accord du PP à dominance adjectivale dépend notamment de l'ordre des éléments ;
- on s'exposerait aussi à certaines des objections énoncées en 5.2.

5.2. **Le PP des pronominaux à se caduc/analysable est invariable** : aligner les pronominaux à *se* caduc/analysable sur l'invariance adoptée pour le PP conjugué avec *avoir* (*La blessure que Pierre s'est fait, Marie et Jeanne se sont embrassé*). On gagnerait, à coup sûr, en cohérence grammaticale, les mêmes raisons théoriques valant des deux côtés. Mais

- on introduirait une disparate sensible dans l'ensemble des PP conjugués avec *être*, dont la plupart continueraient à s'accorder avec leur support ;
- cette disparate risquerait d'être particulièrement embarrassante dans le sous-groupe des pronominaux, où il faudrait continuer à distinguer les verbes à *se* persistant/inanalysable (dont le PP – sans avoir une valeur adjectivale plus évidente – s'accorderait toujours avec son support : *Marie s'est abstenue de voter*), alors qu'une telle démarcation peut se révéler difficile pour l'usager (par exemple, quand elle n'est qu'affaire de sens ou quand le verbe, tout en comprenant un *se* persistant/inanalysable, peut aussi régir un C.O.D. qui pourrait prétendre au titre de support sémantique donneur d'accord : *s'arroger des droits, s'approprier des terres...*) ;
- on irait à l'encontre de certaines tendances de l'usage actuel, où l'accord avec le sujet semble bien, non seulement se maintenir quand il est de règle, mais encore gagner du terrain : *Elles se sont découvertes*, mais aussi *Elle s'est permise d'entrer, Ils se sont demandés que faire...* (Wilmet, 2009 : 32-34).

5.3. **Le PP des verbes pronominaux est invariable** : aligner tous les pronominaux sur cette invariance (*Marie s'est abstenu de voter, Les vaccins se sont mal vendu cet hiver...*). On supprimerait ainsi la difficulté de distinguer les deux types de pronominaux et on renforcerait une certaine cohérence grammaticale en étendant le lien entre invariance du PP et figement des temps composés en une forme verbale unitaire. On éviterait des accords avec des faux supports. Mais, compte tenu des tendances de l'usage relevées en 5.2, on rencontrerait sans doute davantage encore de résistances : *La fenêtre s'est ouvert*.

5.4. **Le PP des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet** : généraliser l'accord avec le sujet pour tous les PP conjugués avec *être* (*Marie s'est permise d'entrer, Elle s'est préparée un bon repas...*). On unifierait ainsi sur le modèle dominant, non seulement les verbes pronominaux, mais l'ensemble des PP avec *être* et, à première vue, on irait dans le sens de l'évolution de l'usage. Mais

- on renoncerait au lien entre figement verbal et invariance, qui fonde la proposition de réforme pour le PP avec *avoir* ;
- on consacrerait le retour de la fonction alors qu'on avait tenté de l'évacuer au bénéfice de la logique de l'accord apport/support.
- de façon plus embarrassante, on remettrait en cause la conformité de l'accord du PP avec la logique générale de l'accord de l'adjectif avec son support sémantique. Wilmet (2009 : 23) qualifie de « virage théorique et méthodologique à 180 degrés » sa proposition d'étendre à tous les pronominaux la question heuristique « *Qui ou*

qu'est-ce qui s'est 'PP' ?», déjà nécessaire pour les verbes à *se* persistant/inanalysable. Mais une telle question est-elle encore orientée vers le support sémantique du PP ou seulement vers le sujet du verbe² ? – Aucune importance pratique quand les deux sont identiques, mais le sont-ils toujours ? Dans le cas des pronominaux à *se* caduc/analysable – *Les mains qu'ils se sont lavé(e)s*, *Les insultes qu'ils se sont dit(e)s* –, le véritable support sémantique du PP n'est-il pas plutôt le C.O.D. ?

- Une solution pourrait, si l'on souhaite accorder à tout prix de manière homogène, être formulée comme suit : Dès lors, soucieux 1°) de ne pas déroger au principe général de l'accord avec le support (et sans changer de question pour trouver ce dernier), qui transcende toute la grammaire d'accord, et 2°) de ne pas réintroduire d'éléments du système fonctionnel (le sujet) ; considérant que, eu égard à la complication des règles actuelles, qui ont eu pour effet de formater un usage dans certains cas en dehors de la logique générale de l'accord, les usagers identifient, parfois à raison, mais parfois à tort également, le pronom *se* comme étant le support du PP, nous recommandons d'accorder le PP des verbes pronominaux avec son « support », le pronom *se* (ou ses variantes des autres personnes). Pour autant, dans la mesure où la grammaire d'accord y trouve également son compte logique, l'invariabilité devrait également être admise.

5.5. Le PP des verbes pronominaux s'accorde avec son support : aligner tous les pronominaux sur l'accord avec le support.

5.5.1. Le support se trouve à l'aide de la question « Qui ou qu'est-ce qui est 'PP' ? »

- Le PP d'un verbe pronominal dont l'infinitif est à *se* caduc/analysable s'accorderait avec son support, mais seulement si celui-ci précède le PP. La règle ne change pas les pratiques actuelles.
- Le PP d'un verbe pronominal dont l'infinitif est à *se* persistant/non analysable s'accorderait avec son support. Plusieurs cas particuliers, qui respectent cette règle, sont à envisager :
 - Le PP d'un verbe essentiellement pronominal (n'existant pas à la forme non pronominale : *s'évanouir*, *s'efforcer*) s'accorde pour autant que la question soit possible et qu'une réponse y soit apportée (*s'évanouir*). Si la question n'est pas possible, c'est qu'il n'y a pas de support disponible (*s'efforcer*).
 - Le PP d'un verbe essentiellement pronominal de construction ou de sens (existant à la forme non pronominale, mais avec une autre construction ou un autre sens : *s'apercevoir de*, *s'attaquer à*, *se rire (=se moquer)*, *se plaire (=s'amuser)*,...) ne s'accorde pas. La question est impossible si l'on veut garder le sens.
 - Le PP d'un verbe essentiellement pronominal de sens passif s'accorde avec son support (*les médicaments se sont vendus*).
 - Le PP des verbes *s'arroger*, *se figurer* et autres semblables, s'accorde avec son support si celui précède le PP.

Avantage : maintien de la logique générale de l'accord, avec exception minimale due à la position (règle actuelle). Maintien d'une seule question.

Inconvénient : non-alignement du PP de verbes pronominal à *se* caduc sur le PP employé avec avoir. Changement de pratique, avec certains cas de non-accord

² Sur ce point, voir la note critique de Dan Van Raemdonck (2010, revue en 2012-2013).

pour des participes dont la norme actuelle recommandait l'accord. Dans *Elles se sont aperçu de leur erreur*, qu'est-ce qui est aperçu ? Rien : on aperçoit avec les yeux ; on s'aperçoit avec son esprit. La logique de l'accord est mieux respectée pour ces cas. Par contre, l'invariabilité des *se rire* et *se plaire* est expliquée (pas de réponse possible à la question). Le cas du PP de *s'arroger* et semblables est particulier. Dans *les droits qu'il se sont arrogés*, qu'est-ce qui est arrogé ? *les droits* (on parle de *droits arrogés*). Ce qui est particulier est le retour du facteur de position, tributaire de l'ancienne règle du C.O.D. À moins d'en faire fi, ce qui reste une possibilité.

Le problème se pose pour les PP de verbes en construction unipersonnelle *Les bâtiments qu'il s'est construit*. *Bâtiments* pourrait être identifié comme support ; or l'accord ne se fait pas. Il importe de dire que la structure de la voix est particulière, qui modifie les rapports entre les éléments de la phrase, ce qui justifie des entorses à la règle.

5.5.2. Le support se trouve à l'aide de la question « *Qui ou qu'est-ce qui est/s'est 'PP' ?* »

- Le PP d'un verbe pronominal dont l'infinitif est à *se* caduc/analysable s'accorderait avec son support, mais seulement si celui-ci précède le PP. La règle ne change pas les pratiques actuelles. Le support se trouve en posant la question « *Qui ou qu'est-ce qui est 'PP' ?* ».
- Le PP d'un verbe pronominal dont l'infinitif est à *se* persistant/non analysable s'accorderait avec son support. Le support se trouve en posant la question « *Qui ou qu'est-ce qui s'est 'PP' ?* ».

Avantage : maintien de la logique générale de l'accord, avec exception minimale due à la position (règle actuelle ; à moins de faire fi du facteur position, ce qui reste une possibilité.).

Inconvénient : non-alignement du PP de verbes pronominal à *se* caduc sur le PP employé avec avoir. Pour éviter certains changements de pratique, changement de question, qui correspond à la question posée pour trouver le support du verbe (« *Qui ou qu'est-ce qui s'est 'PP' ?* »), et non celui du PP. Le cas de *s'arroger*, auparavant réglé d'après cette règle (voir note de Marc Wilmet où dans *les droits que Pierre s'est arrogés*, il considère que *Pierre* est le support, même si l'accord se fait avec *que* mis pour *droits* (interférence due au dogme du C.O.D., selon lui)), pourrait néanmoins retrouver le cas des PP de verbe à *se* caduc, dans la mesure où le PP se trouve en emploi adjectival sans *se* (comme *s'évanouir* et d'autres, par ailleurs, qui ne changeront pas pour autant de support), mais pour lequel la réponse à la question du support sans *se* indique que le support est *droits*. Dès lors, la caducité du *se* doit se calculer sur le participe et non le verbe à l'infinitif (ce qui nécessite une procédure de vérification cognitivement couteuse). Le changement de pratique est nécessaire par contre pour *se rire*, *se plaire*,...

Le problème se pose pour les PP de verbes en construction unipersonnelle *Les bâtiments qu'il s'est construit*. *Bâtiments* pourrait être identifié comme support ; or l'accord ne se fait pas. Il importe de dire que la structure de la voix est particulière, qui modifie les rapports entre les éléments de la phrase, ce qui justifie des entorses à la règle. À moins, là encore de déroger à la règle actuelle et de faire l'accord avec *bâtiments*, ce qui ne correspond néanmoins guère à l'usage.

5.6. **Le PP des verbes pronominaux s'accorde avec le support du verbe, que l'on trouve à l'aide de la question « Qui ou qu'est-ce qui 'groupe verbal' (le verbe accompagné de ses compléments éventuels) ? », complétée des modalités pertinentes (négation éventuelle, ...) : aligner tous les pronominaux sur l'accord avec le support du verbe**

- **Avantage :** une seule règle d'accord, avec le support du verbe, pour le PP employé avec *être*. Nouveau fondement théorique, sans devoir changer de question (ce qui était le cas pour trouver le support du PP).

Si auxiliaire *être* il y a, le PP est inscrit dans une forme verbale, et peut dès lors ne plus être analysé en tant que PP en emploi adjectival. Le cas rejoint le PP employé avec *avoir* (voir justification théorique ci-dessus). Et le traitement est uniforme dès lors que l'unité de la forme verbale prime sur son appréhension analytique.

Pour autant, le PP conjugué avec l'auxiliaire *être* (hors pronominaux), en emploi verbal donc, s'accorde toujours avec son support, qui est le même que le support du verbe, du fait sans doute de la correspondance entre les deux supports, mais également de la proximité et de l'analogie avec les cas d'accord de l'attribut du sujet, qui s'apparente lui plutôt au cas du PP employé seul (il en va de même pour le PP de la voix passive, pronominalisable également et ne faisant donc pas partie de la forme verbale, même si le verbe *être* est présent).

À la voix pronominale, l'indépendance des éléments est encore moindre : l'auxiliaire est fixé (*être*) et le pronom *se* est parfois persistant/non analysable. Par ailleurs, il ne s'agit plus de la même structure diathétique, ce qui implique des liens davantage resserrés entre les éléments. Dès lors, indépendamment même de la caducité/analysabilité du pronom, on peut considérer que l'on a affaire à une seule forme verbale qui doit être traitée comme telle : l'accord de la forme verbale se fait avec son support. Le PP intégré réagira de même : l'accord se fera donc avec le support du verbe (global).

Cela se fait d'autant plus facilement que le support du verbe correspond au support du PP pris analytiquement (comme pour le PP conjugué avec *être* (hors pronominaux)). De même, cette option permet de fournir un fondement théorique à la règle actuelle qui demande un accord avec le support du verbe pour la plupart des PP des verbes pronominaux à *se* persistant, non analysable : en l'absence de support propre au PP pris isolément dans *Elles se sont abstenues de répondre* (la question **Qui ou qu'est-ce qui est abstenu ?* est agrammaticale et ne permet pas d'identifier un support au PP pris isolément), et dans la mesure où ces pronominaux correspondent au stade le plus avancé de figement de forme verbale, le PP, intégré dans la forme verbale, s'accordera bien avec le support du verbe global.

Des écueils se présentent quand les supports respectivement du PP et du verbe diffèrent (notamment pour des PP à *se* caduc, analysable). Pour autant, la prise en considération de la forme verbale unitaire incite à la non-analyse de la forme, et à l'accord avec le support du verbe global. Cette solution permet de rendre compte de la tendance qu'ont certains usagers d'accorder systématiquement ces PP avec le support du verbe (*Elle se sont succédées, Elles se sont permises un écart*).

On ne comptera néanmoins pas comme faute l'invariabilité du PP des verbes pronominaux dans les cas où l'utilisateur, se référant à la règle générale de l'accord d'un apport avec son support, ne peut se résoudre à reconnaître le

support du verbe comme support du PP³, du fait de l'analyse qu'il pratiquerait. Il rejoindrait ainsi l'invariabilité dorénavant de mise pour le PP conjugué avec avoir. Cette possibilité s'éteindrait avec le temps, vu l'appréhension unitaire de la forme verbale.

Une telle solution permet d'unifier l'accord de tous les PP de verbes pronominaux avec les PP conjugués avec *être* (sur la base de l'emploi verbal dans une forme unitaire), tout en gardant la même considération que pour le PP conjugué avec *avoir*. La différence de traitement (accord avec le support du verbe pour ceux-là, invariabilité pour celui-ci) viendrait de la proximité et dès lors de l'analogie des premiers avec les emplois purement adjectivaux (sans auxiliaire).

Le problème qui se posait pour les PP de verbes en construction unipersonnelle pourrait être résolu. Dans une lecture unipersonnelle de *Il s'est construit de nombreux bâtiments*, *bâtiments* aurait pu être identifié comme support ; or l'accord ne se fait pas. Si l'on pose la question « Qui ou qu'est-ce qui 'groupe verbal' ? », qui doit permettre d'identifier le support du verbe, cela produit, en lecture unipersonnelle, un énoncé agrammatical, qui ne ramène dès lors aucun support : *« Qui ou qu'est-ce qui s'est construit de nombreux bâtiments ? ». Il importe de dire que la structure de la voix unipersonnelle est particulière, qui modifie les rapports entre les éléments de la phrase, ce qui justifie des entorses à la règle : c'est la seule voix où le thème n'est pas en position de sujet grammatical ; il est rejeté dans la zone rhématique. Lorsque la question n'est pas grammaticale, elle ne ramène en fait pas de support du verbe et le PP reste dès lors inchangé.

Si l'on se rallie à cette ultime proposition, les règles d'accord du PP pourraient être rationalisées comme suit :

« L'accord est le mécanisme, agissant tant à l'oral qu'à l'écrit, par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en échange transmet les traits et marques morphologiques liés aux catégories grammaticales pertinentes qu'ils ont en partage. Il y a donc un double processus de cohésion : sémantique premièrement, morphologique ensuite » (Van Raemdonck, 2011 : 339).

L'accord du PP doit donc être envisagé dans la logique générale de l'accord à l'œuvre dans notre langue : un apport s'accorde avec son support.

Le PP peut avoir des emplois adjectivaux, lorsqu'il est employé sans auxiliaire. Dans ce cas, il sera recommandé d'accorder le PP comme on le ferait pour un adjectif, c'est-à-dire avec son support.

Le PP peut avoir des emplois verbaux quand, conjugué avec un auxiliaire, il intègre une forme verbale. Comme tel, il fait donc partie intégrante de la forme verbale qu'il n'y a plus lieu d'analyser. Pour les formes verbales composées, on assiste à un phénomène équivalent à celui observé dans le cas des noms composés, pour lesquels la tendance est de ne plus analyser le nom dans ses composantes mais bien de voir qu'il fonctionne dans sa globalité comme un nom simple. Dès lors, pour autant qu'il n'y ait pas de contre-indication (voir ci-dessous l'accord du PP conjugué avec l'auxiliaire *avoir*), le PP s'accordera, comme le reste de la forme verbale, avec le support du verbe envisagé globalement.

Envisager l'emploi verbal du PP et donc son accord avec le support du verbe rompt avec la tradition qui, malgré une description erratique des règles, semble avoir toujours cherché à accorder le PP avec son support propre, comme si elle l'analysait toujours comme un adjectif, quel que soit son degré d'intégration dans une forme verbale.

³ Par exemple, dans les cas suivants : *Elles se sont succédé* ; *Elles se sont permis un écart* ; *Elle se sont dit bonjour*.

Les règles seront dès lors énoncées comme suit :

1°) Le PP dit « employé seul », au sens de ‘sans auxiliaire’, s’accorde avec son support.

On trouve le support du PP à l’aide de la question « *Qui ou qu’est-ce qui est ‘PP’ ?* », complétée des modalités pertinentes (négation éventuelle...).

2°) Le PP conjugué avec l’auxiliaire *être* s’accorde avec le support du verbe.

On trouve le support du verbe à l’aide de la question « *Qui ou qu’est-ce qui ‘groupe verbal’ (le verbe accompagné de ses compléments éventuels) ?* », complétée des modalités pertinentes (négation éventuelle...).

Pour le PP conjugué avec l’auxiliaire *être* (non pronominal) la question sera donc « *Qui ou qu’est-ce qui est ‘PP’ + compléments éventuels du verbe ?* ». Pour le PP des verbes pronominaux, la question sera donc « *Qui ou qu’est-ce qui s’est ‘PP’ + compléments éventuels du verbe ?* »

Lorsque la question n’est pas grammaticale, elle ne ramène pas de support du verbe et le PP reste inchangé. C’est le cas pour le PP des verbes en tournure unipersonnelle :

Il est tombé des cordes. * *Qui ou qu’est-ce qui est tombé des cordes ?* Pas de support, donc PP inchangé.

Il s’est construit de nombreux bâtiments (en lecture unipersonnelle). * *Qui ou qu’est-ce qui s’est construit de nombreux bâtiments ?* Pas de support, donc PP inchangé.

3°) Le PP conjugué avec l’auxiliaire *avoir* est invariable.

Pour le Conseil⁴,

Dan Van Raemdonck, 13-06-2013

(à partir de Georges Legros, 28-05-2010)

Références citées

VAN RAEMDONCK Dan, avec DETAILLE Marie et la collaboration de MEINERTZHAGEN Lionel (2011), *Le sens grammatical. Référentiel à l’usage des enseignants*, Bruxelles, PIE Peter Lang.

WILMET Marc (2009). « L’accord du participe passé. Projet de réforme » dans DISTER Anne *et al.*, *Penser l’orthographe de demain*, Paris, CILF, p. 8-34.

⁴ La commission du Conseil (Commission Réformes) qui a participé à la rédaction de la présente note de réflexion était composée de Mmes et MM. Robert BERNARD, Christiane BUISSET, Anne DISTER, Marie-Louise MOREAU, Dan VAN RAEMDONCK (Président) et Marc WILMET. Ce dernier, tout en partageant les objectifs de la commission, déclare ne pouvoir se rallier ni à la formulation des règles proposées au § 2, ni aux fondements théoriques qui concernent en particulier les verbes pronominaux au § 3.4. Le Conseil constate que, par des voix distinctes, la majorité et la minorité aboutissent à des propositions pratiques convergentes.